

Le vélo à assistance électrique (VAE)

**Offert au Parc par eRDF Territoire Essonne et Seine-et-Marne
afin de sensibiliser les habitants à l'utilisation du vélo à assistance
électrique en milieu rural**



eRDF soutient le Parc en tant que territoire lauréat de l'appel à projet du Ministère de l'Ecologie «Territoire à énergie positive pour la croissance verte ».

eRDF a ainsi offert au Parc un vélo à assistance électrique afin de sensibiliser les élus, les agents des collectivités et le grand public à ce mode de déplacement pour les trajets domicile-travail ou de loisirs.

En effet, en milieu rural, les dénivelés importants, le manque de sécurité et les distances domicile-travail sont des freins à l'usage du vélo.

Le vélo à assistance électrique peut être une solution, mais son coût étant élevé, il peut être intéressant de faire un test avant de se lancer dans cet investissement.

→ Vous habitez le Parc et vous souhaitez tester ce vélo pour une semaine ?

→ Vous êtes élus ou agents d'une collectivité du Parc et souhaitez tester ce vélo ?

Les particuliers et collectivités membres du Parc peuvent emprunter le vélo pour 1 semaine, en signant une Convention de prêt.

Contact : Anais MORIN, chargée de mission éco-mobilité

Tel : 01 64 98 73 93

a.morin@parc-gatinais-francais.fr

Caractéristiques techniques du vélo

Modèle Cyclo2 CITY, mixte

24kg, équipé d'une batterie 36V

5 niveaux d'assistance électrique

Autonomie : 30 à 50 km par charge (en vitesse de niveau 3)

Usage utilitaire ou de loisirs, en ville ou sur route, et non pas en tout terrain, et pour une personne dont le poids ne dépassera pas 100kg.